

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du Mercredi 14 Décembre 2022**

Monsieur le Maire : Il est 18h30. On va commencer ce Conseil Municipal. Je vais demander rapidement à Clara qu'elle nous fasse l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Bonsoir à toutes et à tous. Merci Monsieur le Maire.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Donc le quorum est atteint, nous allons pouvoir valablement délibérer ce soir. Vous avez tous reçu le compte-rendu du dernier conseil municipal du 28 Novembre 2022 ? Y-a-t-il des remarques à faire ? Pas de remarques. Vous avez également reçu toutes les décisions qui ont été prises depuis ce dernier conseil municipal, mais avant de vous demander votre avis nous allons voir les quelques images de ce qu'ont permis ces décisions. Merci Mélanie. Est-ce que vous approuver toutes les décisions qui ont été prises ? Donc nous allons pouvoir commencer ce conseil municipal. Simplement vous informer vous avez tous sur la table un ordre du jour complémentaire, pour passer un dernier point à la fin de ce conseil municipal. On y reviendra après, si vous êtes d'accord pour passer ce point ? Je vous en remercie. Donc nous allons pouvoir commencer avec le dossier N°1 qui est l'approbation du budget primitif pour l'année 2023 et je laisse la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

1. Approbation du budget primitif pour l'année 2023

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Y-a-t-il des remarques à faire sur ce budget ? Donc c'est un budget difficile, il faut l'avouer avec les grosses augmentations, vous le savez tous, quoique vous achetez c'est fabriqué en Ukraine, tout le monde en profite pour augmenter les tarifs, au niveau des matériaux des denrées, on peut rajouter à ça la crise énergétique etc... Toutes les communes, comme toutes les collectivités subissent aujourd'hui de fortes augmentations sur le budget de fonctionnement et leurs dépenses de fonctionnement. Moi ce que je veux retenir de ce budget primitif, c'est que malgré ces événements négatifs, nous allons maintenant maintenir nos tarifs, la cantine ne va pas augmenter, même si les denrées elles augmentent, même si l'énergie elle augmente, nous allons donc maintenir les tarifs et nous n'allons pas voter d'augmentation de taux ou quoique ce soit pour gagner de l'argent. Donc un budget difficile et j'espère que ce ne sera pas tous les ans comme ça, parce que sinon cela risque de se compliquer pour nous ou pour beaucoup d'autres aussi. Donc budget adopté à l'unanimité. Le point suivant est la participation financière communale 2023 au fonctionnement du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et c'est Monsieur François ROSSEEL qui nous présente cette délibération.

2. Participation financière communale 2023 au fonctionnement du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Monsieur François ROSSEEL : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci François. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au point N°3 qui est l'actualisation des tarifs communaux

pour l'année 2023 et c'est Madame Clara ELLEBOODE qui va nous présenter cette délibération.

3. Actualisation des tarifs communaux pour l'année 2023

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Adopté à l'unanimité. Le point N°4 est l'octroi des subventions au profit des associations pour l'année 2023 et je donne la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN.

4. Octroi des subventions au profit des associations pour l'année 2023

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque, adopté à l'unanimité. Comme le disait Vincent, ça, c'est pour les associations auprès desquelles, il ne faut pas de délibération particulière. Nous allons maintenant passer aux associations qui en demande une à la vue du montant. La première, c'est l'octroi d'une subvention au profit du Centre Communal d'Actions Sociales pour l'année 2023 et c'est Madame Aurélie HEBINCK qui va nous présenter cette délibération.

5. Octroi d'une subvention au profit du Centre Communal d'Actions Sociales pour l'année 2023

Madame Aurélie HEBINCK : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Je tenais à préciser, que cette année le CCAS demande une subvention de 900 000€ au lieu de 848 300€ pour 2022, c'est une anticipation auquel le CCAS devra faire face par rapport à l'éventuelle précarité des familles, donc notamment les factures d'énergies. On vise également une politique dynamique pour moderniser les animations auprès des seniors.

Monsieur le Maire : Merci Aurélie. Est-ce que vous m'autorisez à verser 900 000€ au CCAS. Les administrateurs ne prennent pas part au vote. Adopté à l'unanimité. Le point suivant et l'octroi d'une subvention au profit du centre socio-culturel pour l'année 2023 et c'est Madame Cathy BRASY qui va nous présenter cette délibération.

N'ont pas pris part au vote : Éric ROMMEL ; Isabelle FERNANDEZ ; Jocelyne BRICHE ; Jean-Luc WOUSSEN, Vincent JEANNEKIN ; Cathy BRASY ; Ludivine DEBREYNE ; Aurélie HEBINCK ; Annie VANSTEENKESTE

6. Octroi d'une subvention au profit du centre socio-culturel pour l'année 2023

Madame Cathy BRASY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Cathy. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération ? Même principe que pour le point précédent, les administrateurs ne prennent pas part au vote. Adopté à l'unanimité. Le point suivant et l'octroi d'une subvention au profit du Football Club de Loon-Plage pour l'année 2023 et c'est Monsieur Florent LEFERME qui nous présente cette délibération.

N'ont pas pris part au vote : Éric ROMMEL ; Cathy BRASY ; Ludivine DEBREYNE ; Marie-Astrid FOLEY et Annie VANSTEENKESTE

7. Octroi d'une subvention au profit du Football Club de Loon-Plage pour l'année 2023

Monsieur Florent LEFERME : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Florent. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit de l'amicale du personnel de la ville de Loon-Plage pour l'année 2023 et je vais remplacer au pied levé Sandrine qui malheureusement qui a dû partir pour une urgence familiale.

8. Octroi d'une subvention au profit de l'amicale du personnel de la ville de Loon-Plage pour l'année 2023

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Etes vous d'accord pour cette délibération d'un montant de 45 000€. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit de l'ASLP Basket pour l'année 2023 et c'est Monsieur Vincent JEANNEKIN qui va nous présenter cette délibération.

9. Octroi d'une subvention au profit de l'ASLP Basket pour l'année 2023

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Vincent. Vous êtes d'accord avec cette subvention ? D'ailleurs l'équipe est première pour le moment. Adopté à l'unanimité, ensuite le point suivant et l'octroi d'une subvention au profit du tennis club de Loon-Plage pour l'année 2023 et c'est Monsieur Florent LEFERME qui va nous présenter cette délibération.

10. Octroi d'une subvention au profit du tennis club de Loon-Plage pour l'année 2023

Monsieur Florent LEFERME : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Florent. Est-ce que vous êtes d'accord ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'Octroi d'une subvention de fonctionnement et d'équipement pour l'année 2023 au profit de l'association WELLOUEJ et c'est Madame Clara ELLEBOODE qui va nous présenter cette délibération.

11. Octroi d'une subvention de fonctionnement et d'équipement pour l'année 2023 au profit de l'association WELLOUEJ

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Y-a-t-il des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit de l'association "Arts martiaux loonois" pour l'année 2023 et c'est Monsieur Florent LEFERME qui nous le présente.

12. Octroi d'une subvention au profit de l'association "Arts martiaux loonois" pour l'année 2023

Monsieur Florent LEFERME : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Florent. Des remarques ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit de l'association départementale de l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole du Nord pour les écoles de Loon-Plage pour l'année 2023 et c'est Madame Justine LOQUET qui va nous présenter cette délibération.

13. Octroi d'une subvention au profit de l'association départementale de l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole du Nord pour les écoles de Loon-Plage pour l'année 2023

Madame Justine LOQUET : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Justine. Des remarques ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit du CPIE pour l'année 2023 et c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui nous présente cette délibération.

14. Octroi d'une subvention au profit du CPIE pour l'année 2023

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Encore une subvention mais celle-ci, complémentaire au profit du Centre Socio Culturel Dulcie September et c'est Madame Marie-Astrid FOLEY qui va nous la présenter.

15. Octroi d'une subvention complémentaire au profit du Centre Socio Culturel Dulcie September

Madame Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Marie-Astrid. Y-a-t-il des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons maintenant passer aux provisions pour l'année 2023 et je redonne a parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

16. Provisions 2023

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Patrice. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point N°17 qui est la modification du contrat de prêt à usage avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et c'est Monsieur François ROSSEEL qui va nous présenter cette délibération.

17. Modification du contrat de prêt à usage avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Monsieur François ROSSEEL : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci François. Merci pour toutes ces précisions, je crois que tout le monde n'avait pas bien compris qu'il y avait un décalage dans ces travaux. Adopté à l'unanimité. Nous avons ensuite 4 points concernant les ressources humaines, je vais essayer de remplacer Sandrine MILLIOT. Le premier point et la création de postes permanents.

18. Création de postes permanents

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Vous êtes d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Ensuite c'est le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.

19. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Je vous demande l'autorisation de recruter et de rémunérer pour ce ou ces emplois. Vous êtes d'accord avec ça ? Adopté à l'unanimité. Ensuite nous avons l'actualisation du tableau des effectifs.

20. Actualisation du tableau des effectifs

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Adopté à l'unanimité. Ensuite le dernier dossier et le droit individuel à la formation des élus.

21. Droit individuel à la formation des élus

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Est-ce que vous êtes d'accord avec ça ? adopté à l'unanimité. J'ai encore un dernier point vous l'avez vu, il y a eu un ordre du jour complémentaire.

22. Attribution de compensation - révision libre : mécanisme de prélèvement de la fiscalité mis en place dans le cadre de la nouvelle dotation de solidarité communautaire - année 2022

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération ? Vous d'accord, donc adopté à l'unanimité. Y-a-t-il des questions diverses ?

La séance est close. Il est 20h15.

Monsieur Éric ROMMEL
Maire de Loon-Plage



Madame Clara ELLEBOODE
Secrétaire de séance

